

"Nous n'avons pas de réforme territoriale. Profitons-en pour prendre un train d'avance !"

7-9 minutes

Emmanuel Ethis, recteur de Rennes depuis le 3 avril 2019, entend "préserver l'excellence scolaire" qui caractérise l'académie. Le futur projet académique, qui devrait être finalisé avant la fin de l'année, comprendra plusieurs "focales" : "travailler sur les inégalités qui existent malgré tout", "approfondir les belles expériences", "améliorer l'orientation vers l'enseignement supérieur". Pour élaborer ce projet, le recteur souhaite partir "d'un diagnostic partagé" et impliquer tous les acteurs. "Je ressens cette nécessité de dialogue", assure Emmanuel Ethis (1). Il reconnaît que le précédent projet, porté par Armande Le Pellec Muller, "avait suscité une certaine émotion". "Ici, nous n'avons pas de réforme territoriale à mener", ajoute-t-il. "Profitons-en pour prendre un train d'avance et mettre en place la meilleure organisation possible, en faisant confiance aux acteurs de terrain."



Emmanuel Ethis, recteur de Rennes © Académie de Rennes

AEF info : Vous avez été nommé le 1er avril 2019 recteur de Rennes, recteur de la région académique Bretagne. Que connaissez-vous de cette académie ?

Emmanuel Ethis : En tant que sociologue de la culture, j'ai mené un travail sur les festivals en Bretagne. Il y a ici une culture repérable, une relation forte des gens avec leur territoire. La région est aussi pilote pour l'éducation artistique et culturelle, avec quatre villes expérimentatrices (2) du 100 % EAC. Et il y a bien sûr cette question de l'excellence scolaire...

AEF info : Quelle sera votre priorité pour l'académie de Rennes ?

Emmanuel Ethis : Le projet numéro un, c'est de continuer à travailler sur l'excellence du territoire, en mettant la focale sur les inégalités qui existent néanmoins. Mais ici, on peut mettre la barre haut, et généraliser l'excellence sur le territoire. Il faut amplifier la qualité des résultats au bac et mener une réflexion sur la poursuite d'études : comment aider les jeunes à se projeter le plus tôt possible vers des études longues, et comment fixer davantage les diplômés sur le territoire. Nous avons plusieurs axes intéressants : la cybersécurité, les métiers de la mer, les métiers de la culture, le bâtiment... Pour cela, il faut travailler sur l'orientation. Le projet Brio, qui vient d'être sélectionné dans le cadre l'appel à projets "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" ([lire sur AEF info](#)), est une très bonne entrée. Enfin, il me paraît important d'approfondir et de faire connaître les belles expériences déjà menées dans l'académie.

AEF info : Où en est l'élaboration du projet académique, sur lequel Armande Le Pellec Muller avait commencé à travailler ?

Emmanuel Ethis : Un projet académique, qui est la déclinaison de la politique globale éducative, pour l'adapter à un territoire donné, avec des focales, doit partir d'un diagnostic partagé. On était peut-être un peu passé à côté dans l'académie de Rennes. Le projet qui avait été imaginé avait créé, sur un certain nombre de points, une certaine émotion. Cela demande un peu de temps. J'ai réuni les acteurs académiques concernés, pour définir une méthode de travail.

" Je ressens cette nécessité de dialogue"

Nous allons ensuite décliner les axes de ce projet, en co-construction avec les différents acteurs. L'objectif est que tout le monde, inspecteurs, chefs d'établissement, enseignants, parents d'élèves, partage ce projet, se l'approprié. Je ressens cette nécessité de dialogue. On a affaire en Bretagne à des experts ; les gens font très bien leur métier : ils ont besoin de partager un diagnostic et des pistes de travail. Il faut préserver ce patrimoine de l'excellence dans la sérénité et le bonheur ! Nous devrions aboutir avant la fin de l'année, en novembre ou décembre.

AEF info : Le projet académique abordera-t-il les questions de gouvernance académique ?

Emmanuel Ethis : Un projet académique parle de pédagogie, des forces et des faiblesses d'une académie, pas de gouvernance. Ici, nous n'avons pas de réforme territoriale à mener... Profitons-en pour prendre un train d'avance ! Pour mettre en place la meilleure

organisation possible, en faisant confiance aux acteurs de terrain, aux niveaux départemental et infra-départemental, tout en s'assurant que tous aient les mêmes outils et les mêmes façons de travailler. L'école de la confiance, ça veut dire faire confiance aux Dasen, aux chefs d'établissement, aux enseignants.

AEF info : Comment se prépare la réforme du lycée dans l'académie, et la procédure Parcoursup ?

Emmanuel Ethis : Les chefs d'établissement se sont bien approprié la réforme. Après, il faut mener une réflexion avec eux pour voir quelle offre globale est proposée. Certains établissements ont ouvert leur offre, d'autres moins. Il y a peut-être des ajustements à faire.

J'ai rencontré récemment les lycéens du CAVL. Cette réforme leur plaît beaucoup ; leur inquiétude, c'est la mise en œuvre : "est-ce qu'on trouvera l'ensemble des parcours ?". À nous de nous organiser au mieux.

La procédure Parcoursup se passe bien. Il y a effectivement eu ce bug, dont a parlé Frédérique Vidal la semaine dernière ([lire sur AEF info](#)), qui a concerné dans l'académie de Rennes cinq formations. Aujourd'hui, le problème est résolu. On observe par ailleurs un nombre très important de candidats en reprise d'étude (4 907 candidats sur les 44 839 candidats ayant émis un vœu sur Parcoursup dans l'académie de Rennes). C'est un signe sociétal intéressant.

AEF info : Un mot sur l'éducation artistique et culturelle : vous avez été auditionné le 15 mai dernier par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, en tant que vice-président du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle. Quel bilan faites-vous du 100 % EAC, expérimenté depuis septembre dans une dizaine de villes, dont quatre villes bretonnes ?

Emmanuel Ethis : Nous nous réunissons une fois par mois, pour voir comment atteindre les 100 % d'élèves concernés, et comment les collectivités se mobilisent pour cela : travailler avec un cinéma, ouvrir son patrimoine local, etc. Les moyens existent ; il faut apprendre à les réorienter. Nous travaillons sur une deuxième question : comment on évalue le 100 % EAC, qualitativement et quantitativement. Le Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle est à la fois dans la théorie : à quoi sert une telle politique ? Comment la mener ? Et dans la pratique, pour apporter des réponses à des questions très concrètes : comment payer un artiste intervenant ?

L'EAC mobilise un grand nombre de partenaires : collectivités,

structures culturelles, parents, Éducation nationale. Mais une fois que tout le monde est d'accord, c'est presque magique, ça marche tout de suite ! Et je me réjouis de voir que la région Bretagne souhaite être pilote en matière d'EAC.